

Créteil, le 4 juin 2024

SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N°4 COMMISSION FEDERALE PSF

31 mai, 3 et 4 juin 2024

PRESENTS :

Monsieur	Eric SAGOT	Président Commission PSF
Monsieur	Eric TANGUY	Président FFvolley
Monsieur	Christian ALBE	Trésorier Général FFvolley
Monsieur	Christophe DURAND	Trésorier Général Adjoint FFvolley
Madame	Gaëlle RAMARQUES	Représentant Président de Ligue (titulaire)
Monsieur	Michel COZZI	Représentant Président de Comité (titulaire)
Monsieur	Jean-Luc GOUIN	Représentant Président de GSA (titulaire)
Monsieur	Jean-Louis LARZUL	Président du Conseil de Surveillance
Monsieur	Sébastien FLORENT	Secrétaire Général FFvolley
Madame	Zélie AMARD	Secrétaire Générale Adjointe FFvolley
Madame	Florence NOEL	Responsable Pôle Outre-Mer
Madame	Axelle GUIGUET	DTN
Monsieur	Nicolas SAUERBREY	DTN Adjoint
Madame	Michelle AKILIAN	Responsable Pôle Développement
Monsieur	Sébastien GONCALVES-MARTINS	Représentant Président de Ligue (suppléant)
Monsieur	Daniel MAISONNIAL	Représentant Président de Comité (suppléant)
Monsieur	Florian CASTOR	Représentant Président de GSA (suppléant)

NON MEMBRES :

Monsieur	Yvan MAIROT	Référent national PSF (salarié FFvolley)
Monsieur	Antonin PETITRENAUD	Assistant Développement (apprenti FFvolley)



Le 31 mai 2024 à partir de 13h30, la Commission Fédérale PSF (ci-après CF PSF) de la Fédération Française de Volley (ci-après FFvolley) s'est réunie par visioconférence.

Le secrétaire de séance désigné est M. Yvan MAIROT et n'a pas participé aux délibérations.

Adopté par le Conseil d'Administration du 08/07/2024
Date de diffusion : 26/06/2024 (AA) puis 09/07/2024 (VD)
Auteur : Eric SAGOT

POINT A DATE - CAMPAGNE PSF 2024

Chiffres campagne PSF 2024 :

A l'issue de cette campagne PSF 2023, la FFvolley a enregistré un total de 405 dossiers, contre 407 en 2023.

Au 31 mai, il a été réceptionné 277 Comptes Rendus Financiers (CRF), sur 380 dossiers financés en 2023. Les derniers CRF devront être transmis avant le 30 juin 2024.

Rappel du calendrier d'évaluation des CRF :

- **Fin juin** : Collecte de tous les CRF 2023 sur LCA
- **Fin octobre** : Instruction de ces CRF via OSIRIS
- **Fin d'année** : Challenge PSF fédéral des meilleurs actions 2023

Nombre de dossiers par ligue :

	TOTAL DOSSIERS PSF				
	2020	2021	2022	2023	2024
AURA	31	39	39	40	43
BFC	14	20	23	25	23
BRE	23	26	31	29	29
CVL	13	14	17	15	16
GD EST	27	20	24	29	28
HDF	21	21	23	26	22
IDF	55	56	62	59	54
NOR	19	18	25	21	24
NAQ	37	39	42	41	41
OCC	26	32	39	31	32
PACA	29	36	41	34	38
PDL	16	21	22	23	21
GUAD	1	2	1	5	7
GUYA	4	6	8	4	3
LA REU	12	9	12	14	15
MART	5	10	7	8	5
MAYO	2	5	3	3	4
N-CAL	0	1			
	335	375	419	407	405

REUNIONS AVEC LES COMMISSIONS REGIONALES PSF

DEROULE DE CHAQUE REUNION

- 1) Connexion à la visioconférence des membres concernés par le créneau pour des échanges au sujet de la proposition de **répartition de l'enveloppe régionale** et du **dossier de la ligue** (documents parcourus au préalable par les membres).
- 2) Appel du Président et du Référent de la ligue auditionnée pour connexion.
- 3) Réunion de **45 minutes** pour connaître :
 - ⇒ Leurs ressentis sur la campagne 2024 (satisfaction, difficultés, recommandations pour 2025, ...),
 - ⇒ Les effectifs lors de la réunion PSF organisée et les effets sur la qualité des dossiers,
 - ⇒ L'application de la méthodologie de travail pour la répartition de l'enveloppe,
 - ⇒ Les raisons précises qui ont amené au non-financement de certaines structures,
 - ⇒ Les résultats obtenus sur les objectifs de l'ANS (parts en faveur des clubs, du Haut Niveau et des publics spécifiques),
 - ⇒ Echanges sur le projet des instances,
 - ⇒ ...
- 4) Suite aux échanges, la validation de la proposition sera soumise au vote des représentants de la CF PSF. Si la ventilation est acceptée, le référent PSF de la ligue concernée pourra saisir les montants des subventions sur **OSIRIS**.
- 5) Avant de clore la réunion, un point sur les CRF 2023 non transmis sera réalisé.

PLANNING DES REUNIONS & MEMBRES DE LA CF PSF CONCERNÉS

	Réunions finales PSF 2024 - CF PSF x CR PSF - Du vendredi 31 mai au mardi 4 juin					
	Vendredi 31 mai	Membres	Lundi 3 juin	Membres	Mardi 4 juin	Membres
10h	/		10h : Préparation		10h : Préparation	
10h30			GD EST	SAGOT Eric / ALBE Christian / GONCALVES-MARTINS Sébastien / COZZI Michel / LARZUL Jean-Louis	PDL	SAGOT Eric / FLORENT Sébastien / GUIGUET Axelle / MAISONNIAL Daniel / GOUIN Jean-Luc
11h15			IDF		HDF	
12h			CVL		NOR	
Pause						
13h30	13h30 : Réunion CF PSF	Tous les membres	13h30 : Préparation		13h30 : Préparation	
14h	14h : Préparation OM	SAGOT Eric / TANGUY Eric / FLORENT Sébastien / DURAND Christophe / AKILIAN Michelle / NOEL Florence	OCC	SAGOT Eric / ALBE Christian / MAISONNIAL Daniel / COZZI Michel / CASTOR Florian	BRE	SAGOT Eric / TANGUY Eric / SAUERBREY Nicolas / MAISONNIAL Daniel / RAMARQUES Gaëlle
14h45	14h30 : OUTRE-MER		NAQ		PACA	
15h30			BFC		ARA	

OUTRE-MER

(Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte)

Date et horaire de la réunion : Vendredi 31 mai à 14h

Représentant de la Commission Outre-Mer PSF : Florence NOEL (Présidente de la Commission Outre-Mer PSF) - Marylise HOARAU (membre et référent PSF de la ligue de La Réunion) – Olivier ISMAEL (membre et référent PSF de la ligue de Guadeloupe)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT – Eric TANGUY – Sébastien FLORENT – Christophe DURAND – Michelle AKILIAN

*

Définition des montants par ligue ultramarine

Comme chaque année, l'Agence Nationale du Sport a indiqué à la FFvolley un montant d'enveloppe à sanctuariser, et à flécher vers les structures issues des 5 territoires d'Outre-Mer concernés par cette campagne PSF.

Montant enveloppe Outre-Mer : **129 000€**

Pour chaque territoire, l'ANS a indiqué un montant (indicatif), et la FFvolley a également précisé une possible enveloppe (indicative également) calculé sur la base du scoring (prise en compte des effectifs en licences de chaque ligue d'Outre-Mer à l'issue de la saison 2022/2023, avec application d'un coefficient en fonction des différents types de licences).

PSF 2024 Outre-Mer	GUAD.	GUYA.	REUN.	MART.	MAYO.	TOTAL
Enveloppe (via scoring fédéral)	19 349 €	20 849 €	59 669 €	16 472 €	12 662 €	129 000 €
Enveloppe (selon ANS)	12 600 €	27 100 €	49 000 €	31 800 €	8 500 €	129 000 €
Part mini à attribuer (règle de l'ANS)	6 500 €	13 550 €	24 500 €	15 900 €	4 250 €	

En s'appuyant sur ces propositions d'enveloppes, la dynamique de chaque territoire, ainsi que le nombre de dossiers et d'actions déposées par l'ensemble des structures, la Commission Outre-Mer PSF a défini les montants suivants :

PSF 2024 Outre-Mer	GUAD.	GUYA.	REUN.	MART.	MAYO.	TOTAL
Proposition finale de la COM PSF	29 400 €	24 500 €	52 700 €	15 900 €	6 500 €	129 000 €

Puis l'enveloppe complémentaire dédiée au financement des « animations vacances olympiques et paralympiques », d'un montant de **12 367€**, a été ventilée vers les 3 ligues ayant des dossiers de structures impliquées sur ce dispositif (5 actions déclarées au total : 2 en Guadeloupe, 2 à La Réunion et 1 en Martinique).

*

Rappel montant enveloppe de base : **129 000€**

Rappel montant enveloppe « animations vacances olympiques » : **12 367 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
LIGUES	33 150 €	3	11
GSA	108 217 €	31	101
TOTAL (enveloppe de base + animations)	141 367 €	34	112

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	99 850 €	77,40%	50,00%
Haut Niveau	4 350 €	3,37%	15,00%
Féminin	30 450 €	23,60%	3,05%
Handicap	8 400 €	6,51%	0,00%
Santé	16 800 €	13,02%	9,99%

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet
FFVB-REUN-24-0002	ASSOCIATION PROMOVOLLEY	le projet à subventionner n'est pas en lien avec les axes prioritaires mis en avant dans la note de cadrage de la fédération.
FFVB-REUN-24-0011	ASSOCIATION VOLLEY-BALL CLUB PORTOIS	Montant demandé inférieur au seuil + pièce manquante.
FFVB-24-0033	LIGUE REUNIONNAISE DE VOLLEY-BALL	La ligue a décidé de ne finalement pas solliciter d'aide financière, afin de laisser une enveloppe plus conséquente à ses clubs.
FFVB-MAYO-24-0005	NARIWONANE – M'TSAPERÉ	Club créé il y a moins d'un an.

*

Après échanges avec la Présidente de la Commission Outre-Mer PSF et les membres présents, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe.

GRAND EST

Date et horaire de la réunion : lundi 3 juin à 10h30

Représentants de la CR PSF : Olivier SIMON (président ligue) - Patrick Remy (réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Christian ALBE - Jean-Louis LARZUL - Sébastien GONCALVES-MARTINS - Michel COZZI

*

Enveloppe de base : **97 780 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **14 397 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
Comités	12 500 €	4	11
Ligue	31 510 €	1	3
INSTANCES	44 010 €	5	14
GSA	68 167 €	23	64
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	112 177 €	28	78

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	53 770 €	54,99%	50,00%
Haut Niveau	14 510 €	14,84%	< 15,00%
Féminin	13 100 €	13,40%	9,03%
Handicap	5 600 €	5,73%	1,90%
Santé	7 040 €	7,20%	2,85%

*

Après échanges avec le Président et Réfèrent PSF de la ligue Grand Est, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

ILE-DE-FRANCE

Date et horaire de la réunion : lundi 3 juin à 11h15

Représentants de la CR PSF : Sébastien GONCALVES-MARTINS (président ligue)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Christian ALBE - Jean-Louis LARZUL - Michel COZZI

*

Enveloppe de base : **245 354 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **29 098 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
Comités	87 780 €	7	28
Ligue	36 074 €	1	4
INSTANCES	123 854 €	8	32
GSA	150 598 €	46	124
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	274 452 €	54	156

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	123 000 €	50,13%	50,00%
Haut Niveau	30 074 €	12,26%	< 15,00%
Féminin	27 450 €	11,19%	9,71%
Handicap	20 300 €	8,27%	3,47%
Santé	25 100 €	10,23%	8,31%

*

Après échanges avec le Président de la ligue Ile-de-France, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de l'enveloppe régionale.

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Date et horaire de la réunion : lundi 3 juin à 12h15

Représentants de la CR PSF : Michel MARTIN-DOUYAT (président ligue) – Jean MARTIN (réfèrent PSF) – Rodolphe DENEGRY (trésorier Ligue)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Christian ALBE - Jean-Louis LARZUL - Sébastien GONCALVES-MARTINS - Michel COZZI

*

Enveloppe de base : **45 546 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **4 864 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	9 514 €	3	11
<i>Ligue</i>	11 893 €	1	4
INSTANCES	21 407 €	4	15
GSA	29 003 €	12	31
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	50 410 €	16	46

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	24 139 €	53,00%	50,00%
Haut Niveau	6 156 €	13,52%	< 15,00%
Féminin	4 139 €	9,09%	4,61%
Handicap	3 900 €	8,56%	0,00%
Santé	5 700 €	12,51%	9,67%

*

Après échanges avec le Président et Réfèrent PSF de la ligue Centre-Val de Loire, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

OCCITANIE

Date et horaire de la réunion : lundi 3 juin à 14h

Représentants de la CR PSF : Christian ALBE (Président ligue) – J.P MELJAC (Réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Florian CASTOR - Daniel MAISONNIAL - Michel COZZI

*

Enveloppe de base : **104 917 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **13 229 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	28 139 €	5	15
<i>Ligue</i>	26 167 €	1	4
INSTANCES	54 306 €	6	19
GSA	63 840 €	26	61
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	118 146 €	32	80

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	52 500 €	50,04%	50,00%
Haut Niveau	12 600 €	12,01%	< 15,00%
Féminin	8 500 €	8,10%	5,02%
Handicap	2 800 €	2,67%	3,25%
Santé	3 400 €	3,24%	4,18%

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-OCC-24-0026-1	BEAUMONT LAVIT LOMAGNE VOLLEY-BALL	Le projet n'est pas en lien avec les axes prioritaires mis en avant dans la note de cadrage de la fédération.

*

Après échanges avec le Président et Réfèrent PSF de la ligue d'Occitanie, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

NOUVELLE-AQUITAINE

Date et horaire de la réunion : lundi 3 juin à 14h45

Représentants de la CR PSF : Jacques MOREAU (Président ligue)

Représentants de la CR PSF : Eric SAGOT - Florian CASTOR - Daniel MAISONNIAL - Michel COZZI
- Christian ALBE

*

Enveloppe de base : **110 729 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **10 864 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	30 950 €	9	28
<i>Ligue</i>	25 064 €	1	4
INSTANCES	56 014 €	10	32
GSA	65 579 €	31	79
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	121 593 €	41	111

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	55 665 €	50,27%	50,00%
Haut Niveau	18 450 €	16,66%	< 15,00%
Féminin	15 300 €	13,82%	13,45%
Handicap	4 700 €	4,24%	1,39%
Santé	11 230 €	10,14%	7,83%

*

Après échanges avec le Président de la ligue de Nouvelle-Aquitaine, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de l'enveloppe régionale.

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Date et horaire de la réunion : lundi 3 juin à 15h30

Représentants de la CR PSF : Philippe FAIVRE (Président ligue) – Samuel BOYE (Référént PSF)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Florian CASTOR - Daniel MAISONNIAL - Michel COZZI
- Christian ALBE

*

Enveloppe de base : **37 233 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **7 706 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	7 500 €	5	8
<i>Ligue</i>	9 233 €	1	4
INSTANCES	16 733 €	6	12
GSA	28 206 €	17	31
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	44 939 €	23	43

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	20 500 €	55,06%	50,00%
Haut Niveau	3 000 €	8,06%	< 15,00%
Féminin	2 125 €	5,71%	2,59%
Handicap	2 500 €	6,71%	0,00%
Santé	4 125 €	11,08%	6,18%

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-BFC-24-0003	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DOLE	le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe régionale et des autres dossiers présentés
FFVB-BFC-24-0018	CHEVIGNY LOISIRS ET SPORTS (C.L.E.S.)	le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe régionale et des autres dossiers présentés

*

Après échanges avec le Président et Référént PSF de la ligue Bourgogne-Franche-Comté, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe.

PAYS DE LOIRE

Date et horaire de la réunion : mardi 4 juin à 10h30

Représentants de la CR PSF : Françoise DE BERNON (Présidente ligue) – Arnaud GUEGUEN (Réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT – Axelle GUIGUET - Daniel MAISONNIAL – Sébastien FLORENT – Jean-Luc GOUIN

*

Enveloppe de base : **83 297 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **6 410 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	26 591 €	5	20
<i>Ligue</i>	16 660 €	1	3
INSTANCES	43 251 €	6	23
GSA	46 455 €	15	40
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	89 706 €	21	63

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	41 649 €	50,00%	50,00%
Haut Niveau	7 000 €	8,40%	< 15,00%
Féminin	5 180 €	6,22%	5,40%
Handicap	5 637 €	6,77%	3,52%
Santé	10 952 €	13,15%	10,80%

*

Après échanges avec la Présidente et le Réfèrent PSF de la ligue Pays de Loire, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

HAUTS-DE-FRANCE

Date et horaire de la réunion : mardi 4 juin à 11h15

Représentants de la CR PSF : Didier DECONNINCK (Président ligue)

Représentants de la CF PSF : Axelle GUIGUET - Daniel MAISONNIAL – Sébastien FLORENT – Jean-Luc GOUIN

*

Enveloppe de base : **128 005 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **15 730 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	35 731 €	2	9
<i>Ligue</i>	35 000 €	1	4
INSTANCES	70 731 €	3	13
GSA	73 004 €	19	48
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	143 735 €	22	61

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	64 004 €	50,00%	50,00%
Haut Niveau	0 €	/	< 15,00%
Féminin	11 064 €	8,64%	8,14%
Handicap	5 819 €	4,55%	5,55%
Santé	9 400 €	7,34%	7,19%

*

Après échanges avec le Président de la ligue des Hauts-de-France, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de l'enveloppe régionale.

NORMANDIE

Date et horaire de la réunion : mardi 4 juin à 12h

Représentants de la CR PSF : Gaëlle RAMARQUES (Présidente ligue)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Axelle GUIGUET - Daniel MAISONNIAL – Sébastien FLORENT – Jean-Luc GOUIN

*

Enveloppe de base : **48 625 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **6 547 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	8 500 €	5	12
<i>Ligue</i>	14 625 €	1	3
INSTANCES	23 125 €	6	15
GSA	32 047 €	18	45
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	55 172 €	24	60

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	25 500 €	52,44%	50,00%
Haut Niveau	5 800 €	11,93%	15,00%
Féminin	3 050 €	6,27%	7,80%
Handicap	0 €	0,00%	0,00%
Santé	3 500 €	7,20%	7,80%

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-NORM-24-0011	GROUPEMENT SPORTIF DE VOLLEY DEPARTEMENTAL DE L'EURE	Dossier similaire à celui du comité départemental du 27.

*

Les membres de la CF PSF s'interrogent sur le rejet d'un dossier, qui semblait cohérent et en mesure d'être subventionné. Ils proposent, par courrier, à la Commission Régionale PSF de revoir leur ventilation en attribuant une aide à ce club. La deuxième proposition de la CR PSF

prend en compte les recommandations du courrier, et cette ventilation est donc acceptée.

BRETAGNE

Date et horaire de la réunion : mardi 4 juin à 14h

Représentants de la CR PSF : Viviane LE THOMAS (Présidente ligue)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Eric TANGUY - Daniel MAISONNIAL - Gaëlle RAMARQUES

*

Enveloppe de base : **86 281 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **2 864 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	21 905 €	3	11
<i>Ligue</i>	16 066 €	1	4
INSTANCES	37 971 €	4	15
GSA	51 174 €	25	60
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	89 145 €	29	75

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	48 310 €	55,99%	50,00%
Haut Niveau	9 000 €	10,43%	15,00%
Féminin	5 990 €	6,36%	9,42%
Handicap	4 550 €	5,27%	4,23%
Santé	5 490 €	6,36%	9,46%

*

Les membres de la CF PSF s'interrogent sur certaines subventions proposées par la Commission Régionale PSF, inférieures à 1 500€, en faveur de structures hors ZRR. Il est demandé à la CR PSF de revoir leur ventilation en respectant ce principe de subvention minimum de 1 500€.

La deuxième proposition de la CR PSF prend en compte ces recommandations, et cette ventilation est donc acceptée.

PACA

Date et horaire de la réunion : mardi 4 juin à 15h00

Représentants de la CR PSF : Alain ARIA (Président ligue) – Romain JAEGLE (Réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Eric TANGUY - Daniel MAISONNIAL - Gaëlle RAMARQUES

*

Enveloppe de base : **128 852 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **10 639 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	37 650 €	4	15
<i>Ligue</i>	24 000 €	1	2
INSTANCES	61 650 €	5	17
GSA	77 841 €	33	78
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	139 491 €	38	95

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	67 202 €	52,15%	50,00%
Haut Niveau	19 000 €	14,75%	15,00%
Féminin	12 352 €	9,59%	6,49%
Handicap	9 850 €	7,64%	1,86%
Santé	11 700 €	9,08%	6,49%

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-PACA-24-0030	PEYMEINADE TERRES DE SIAGNE VOLLEYBALL	Club créé il y a moins d'un an.
FFVB-PACA-24-0031	PHENIX MARITIMUM VOLLEYBALL	Club créé il y a moins d'un an.

*

Après échanges avec le Président de la ligue de PACA, et le référent PSF, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

AUVERGNE RHÔNE ALPES

Date et horaire de la réunion : mardi 4 juin à 15h45

Représentants de la CR PSF : Pierre VOUILLOT (Président ligue) – J.M FICHEUX (Référént PSF)

Représentants de la CF PSF : Eric SAGOT - Eric TANGUY – Nicolas SAUERBREY - Gaëlle RAMARQUES

*

Enveloppe de base : **132 380 €**

Enveloppe « animations vacances olympiques » : **15 286 €**

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	28 600 €	6	18
<i>Ligue</i>	37 590 €	1	4
INSTANCES	66 190 €	7	22
GSA	81 476 €	36	88
TOTAL <i>(enveloppe de base + animations)</i>	147 666 €	43	110

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	66 190 €	50,00%	50,00%
Haut Niveau	20 000 €	15,11%	< 15,00%
Féminin	15 390 €	11,63%	10,57%
Handicap	6 800 €	5,14%	3,21%
Santé	7 650 €	5,78%	5,10%

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-AURA 24-0027	ANNECY VOLLEY BALL	le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe régionale et des autres dossiers présentés.

*

Après échanges avec le Président de la ligue d'AURA, et le référent PSF, les représentants de la

CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

SYNTHESE CAMPAGNE PSF 2024

Enveloppe globale : 1 378 000 €

- Soit une diminution de **57 600€** par rapport à l'an passé (-4%).

Enveloppe « animations vacances olympiques et paralympiques » : 150 000 €

Nombre de dossiers déposés : 405 (et 1062 actions proposées)

332 clubs, 58 comités départementaux et 15 ligues régionales.

- Stable par rapport à N-1 en termes de dossiers (407 demandes),
- Augmentation par rapport à N-1 en termes d'actions (976 actions).

Nombre de dossiers soutenus : 394 (et 1008 actions financées)

- Contre 380 dossiers et 894 actions en N-1

Part en faveur des clubs (sur l'enveloppe de base) : 53,87%

PSF 2024 - FFvolley			
	Montant	Nb dossiers	%
Instances	635 720 €	73	46,13%
GSA	742 280 €	332	53,87%
TOTAL	1 378 000€	405	100,00%

A noter que la part clubs augmente régulièrement depuis le lancement des PSF, et que l'objectif fixé par l'ANS (50% en faveur des clubs) est atteint :

- CNDS 2018 : 36 %
- Campagne PSF 2019 : 41 %
- Campagne PSF 2020 : 46 %
- Campagne PSF 2021 : 49,5 %
- Campagne PSF 2022 : 51%
- Campagne PSF 2023 : 51%
- Campagne PSF 2024 : **53,87%**

Parts réservées aux publics spécifiques (sur l'enveloppe de base), en lien avec les objectifs de l'ANS :

Part	PSF 2021	PSF 2022	PSF 2023	PSF 2024
Haut Niveau (<15%)	14,23%	11,04%	12,00%	10,88%
Féminin	5,35%	7,09%	7,89%	11,18%
Handicap	1,67%	2,59%	2,58%	5,87%

Santé	5,50%	6,40%	7,32%	8,86%
-------	-------	-------	-------	-------

On constate une **augmentation constante** de toutes les parts en faveur des **publics spécifiques** depuis 2021, avec des parts records obtenues en 2024 en faveur du public féminin, du public en situation de handicap et du sport santé.

Quant à la part attribuée à l'accession au haut niveau, elle se situe toujours **en dessous des 15%** demandés par l'ANS.

Attention particulière réservée aux territoires d'Outre-Mer :

Cette année, ce sont **34 demandes** venant d'associations des territoires d'Outre-Mer qui ont été déposées, soit autant que l'an passé.

La sanctuarisation de l'enveloppe indiquée par l'ANS a été respectée (129 000€ et des crédits complémentaires pour les « *animations vacances olympiques et paralympiques* »), en utilisant une nouvelle fois le caractère fongible des crédits entre les 5 ligue, ce qui a permis à la Commission Outre-Mer PSF, de procéder à une ventilation cohérente, en tenant compte des spécificités et dynamiques de chaque territoire.

Le Président
Eric SAGOT



Le secrétaire de séance
Yvan MAIROT

